

**ESPACE PUBLIC
AGRÉABLE ET
DE QUALITÉ**

Nouveaux
groupes scolaires



Nouveaux services
publics

**RÉNOVATION DES
ÉQUIPEMENTS
PUBLICS**



Nouvelles
places publiques



**STATIONNEMENT
FACILITÉ**



Nouveau
parking
souterrain



Nouveaux
commerces et
entreprises



**Un quartier
redynamisé
et plus agréable à vivre**

2ème réunion publique
mercredi 7 décembre 2016

**REVITALISATION DES
QUARTIERS**

Aménagement
de la coulée verte



Nouveaux
programmes
de logements



**NOUVELLE DYNAMIQUE
COMMERCIALE**



Nouveau
gymnase



2012-2013
Elaboration
du projet en
concertation
avec les
habitants

2015
Négociation
avec la
Société du
Grand Paris

NOV. 2015
Conseils de
quartier sur
le projet de
PLU

JUIL. 2016
Présentation
du projet au
Comité national
d'engagement
de l'ANRU

NOV. 2016
Réunion
publique
d'information

2014
Quartier
retenu par
l'ANRU

SEPT. 2015
Réunion
Publique sur le
projet de PLU

JUIN 2016
Réunion
publique
sur la gare

OCT. 2016
Projet validé
par l'ANRU

DEC. 2016
Réunion
publique
d'information

LA PRESENCE I3F SUR LALLIER-BICETRE

Le bailleur Immobilière 3F gère aujourd'hui 7 bâtiments totalisant 390 logements pour environ 738 habitants.

Ce parc a été construit entre 1959 et 1964. Il comportait à l'origine 506 logements.

- 📍 116 logements se situaient au 110 rue de Bicêtre
- 📍 250 logements aux 102-106 rue de Bicêtre et 2-24 allée de la Plaine
- 📍 140 logements aux 112-138 rue de Bicêtre



50 ans après et pour des raisons de vétusté, d'enclavement, de conception et de sécurité urbaine, 3F a souhaité moderniser le quartier en imaginant une ambitieuse rénovation urbaine sur fonds propre.

2

LA PRESENCE I3F SUR LALLIER-BICETRE



Plusieurs étapes nécessaires à la réalisation de ce projet de rénovation :

- relogement des 116 familles du 110 rue de Bicêtre (2011-2014)
- réhabilitation de 140 logements du 112-138 rue de Bicêtre (2015-2016)
- réhabilitation prévue de 50 logements du 16-24 allée de la Plaine (2017)
- construction de 16 logements / maisons de ville (2017-2018)
- résidentialisation de 190 logements (2017-2018)

LA CONCERTATION PAR I3F

A chaque étape de cet ambitieux projet, 3F a concerté avec ses locataires.

- Avant la réalisation des travaux de la réhabilitation du 112-138 rue de Bicêtre : un avis via questionnaire vous a été demandé. 72% d'entre vous se sont prononcés permettant ainsi de prioriser les travaux.
- Après les travaux : une enquête de satisfaction vous a été adressée.
 - Plus de 82% des retours : globalement satisfaits des améliorations apportées à vos logements
 - Plus de 90% : satisfaits des améliorations apportées aux parties communes.

Un nouveau questionnaires a été envoyé aux locataires du 16-24 allée de la Plaine en octobre 2016. 33 familles sur 50 se sont prononcées (66%). Analyse en cours. Un retour sera fait aux habitants à la fin de l'année.

5

LA REHABILITATION PAR I3F

- 📍 140 logements réhabilités ce jour
- 📍 50 logements à réhabiliter (16-24 allée de la Plaine)

Travaux en partie commune :

- 📍 Ravalement
- 📍 Extension des halls (identiques à ceux rue de Bicêtre)

Travaux en partie privative :

- 📍 Réfection électrique
- 📍 Changement des sanitaires (possibilité de douche au lieu de baignoire)
- 📍 Peinture et faïence en pièces humides
- 📍 Portes palières (coupe-feu, acoustique, thermique, sécurisée)

Une concertation via un questionnaire aux 50 logements restants pour hiérarchiser les travaux jugés nécessaires.

5

LA REHABILITATION PAR I3F



5

LA REHABILITATION PAR I3F



6

UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

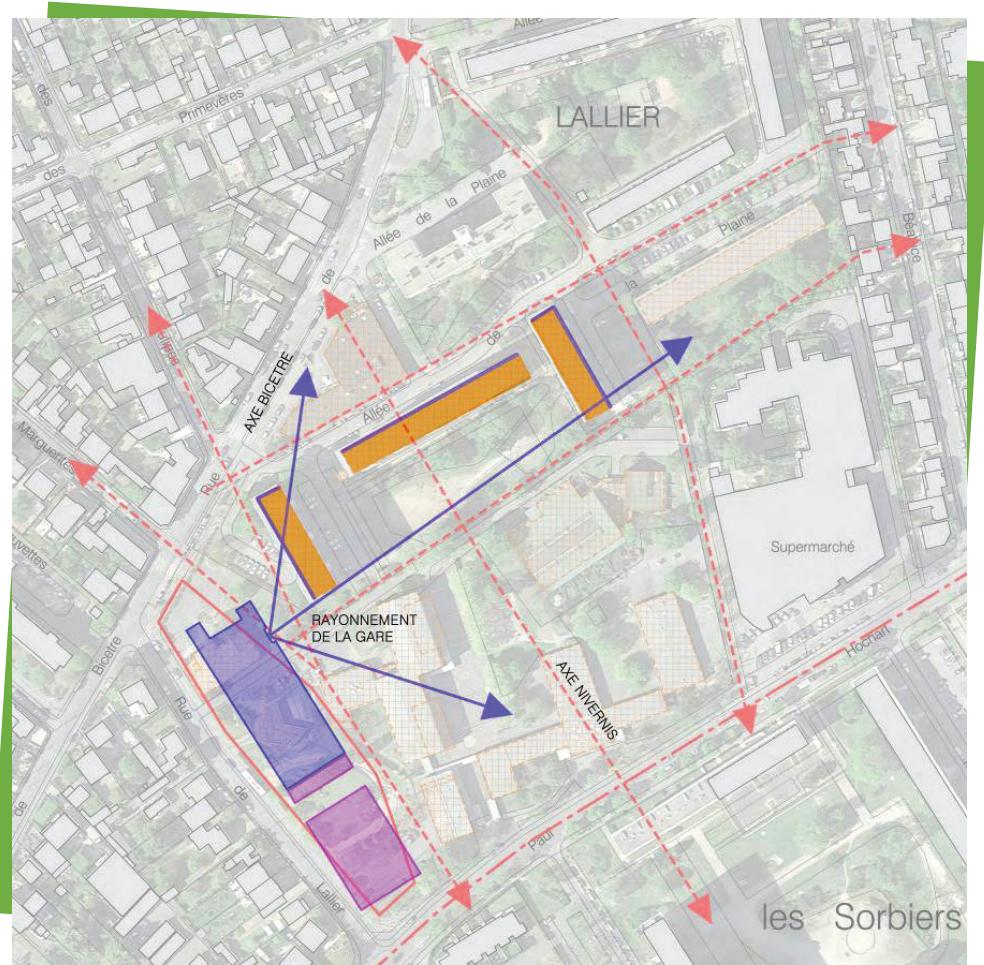


6

UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le désenclavement : un enjeu

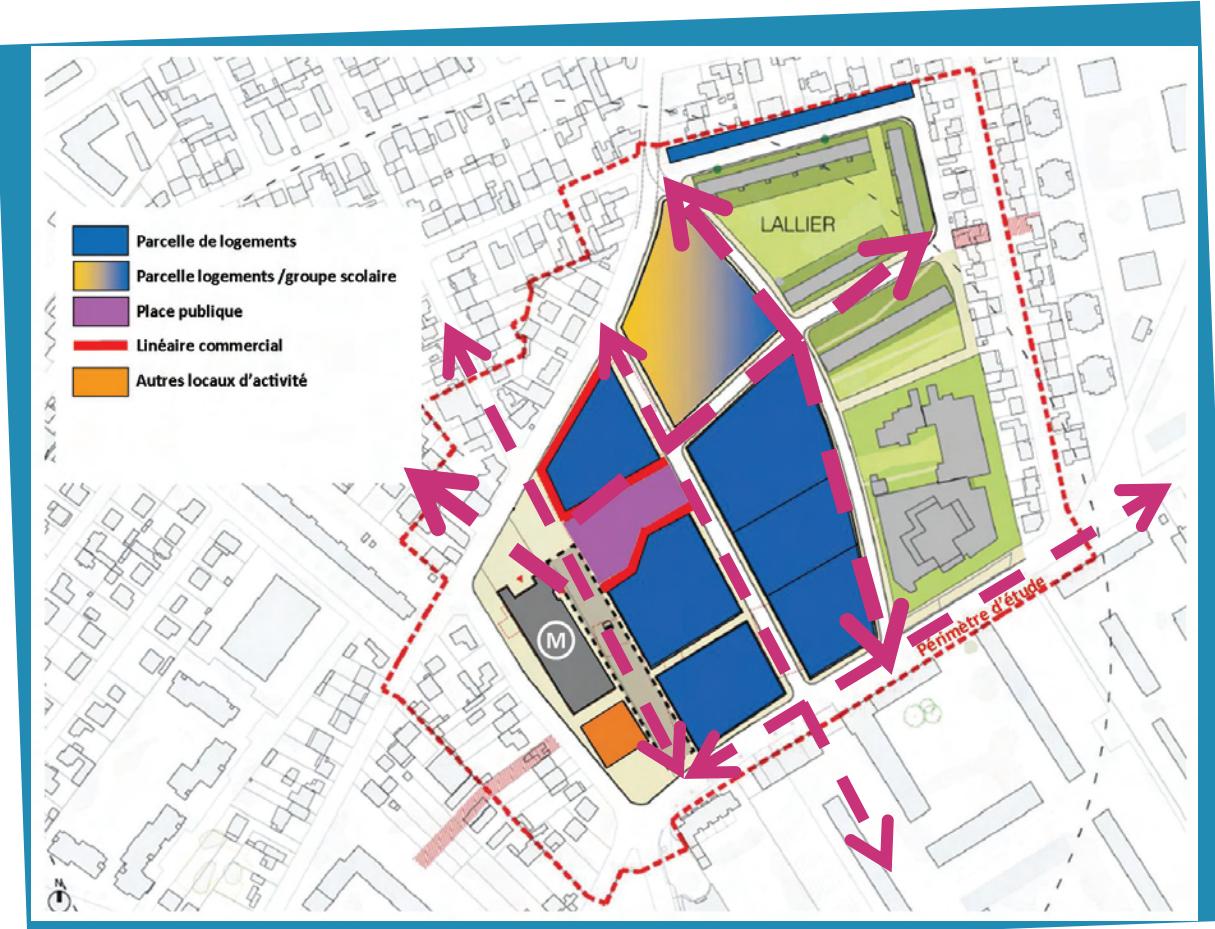
- 📍 Désenclaver le quartier de Lallier en le reconnectant au centre-ville et à la RN7
- 📍 Créer un nouveau quartier autour de la gare et favoriser l'accessibilité aux transports en commun
- 📍 Supprimer les voies en impasse et les cul-de-sac (vecteurs d'insécurité et d'insalubrité)
- 📍 Améliorer l'accès aux équipements publics



6

UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

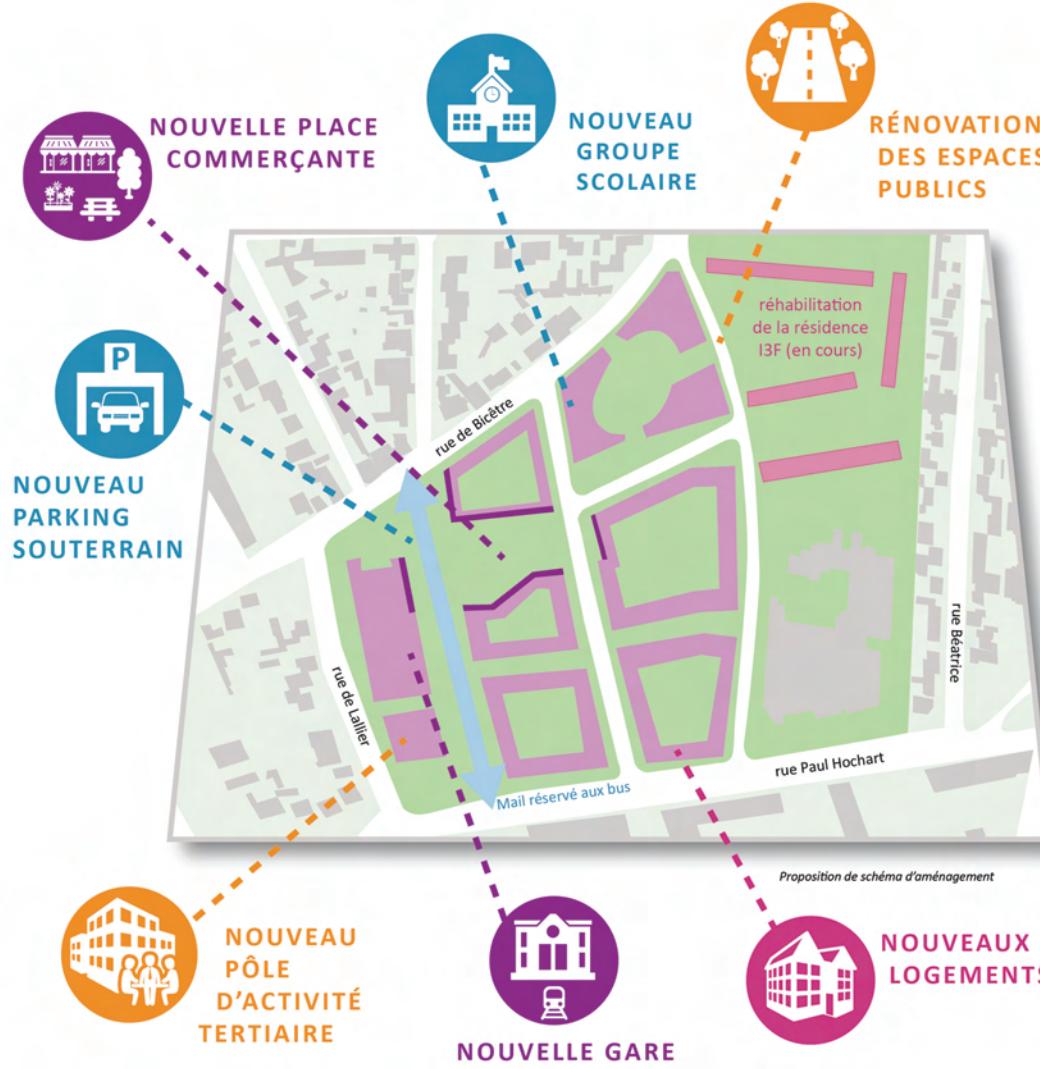
Le désenclavement : une ambition



- Un scénario optimal qui transforme véritablement l'image du quartier
- Une place animée proposant un vrai lieu de rencontres
- Des commerces de proximité
- De l'activité économique
- De nouveaux logements
- Une école mieux intégrée au nouveau quartier

6

UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN



L'accueil de la gare « L'Haÿ – Trois communes » (Ligne 14)

- 📍 La livraison de la gare à l'échéance 2024
- 📍 Une gare intégrée au quartier
- 📍 Des lignes de bus améliorées
- 📍 La création d'un parking public d'une centaines de places
- 📍 Une priorité donnée aux modes de transport doux



6

UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Une offre de logement diversifiée

- Une mixité sociale favorisée par la construction de nouveaux logements
- Un parcours résidentiel des habitants favorisé
- La réalisation de logements respectueux de l'environnement



Amélioration du cadre de vie

- Créer des lieux de vie garantissant confort d'usage et sécurité
- Aménager une place publique
- Améliorer l'accès aux espaces verts de proximité (squares publics, traitement de la coulée verte...)
- Garantir des espaces paysagers de qualité



Travaux de la Gare Grand Paris Express



LE PROJET DE RELOGEMENT PAR I3F DANS L'ANRU

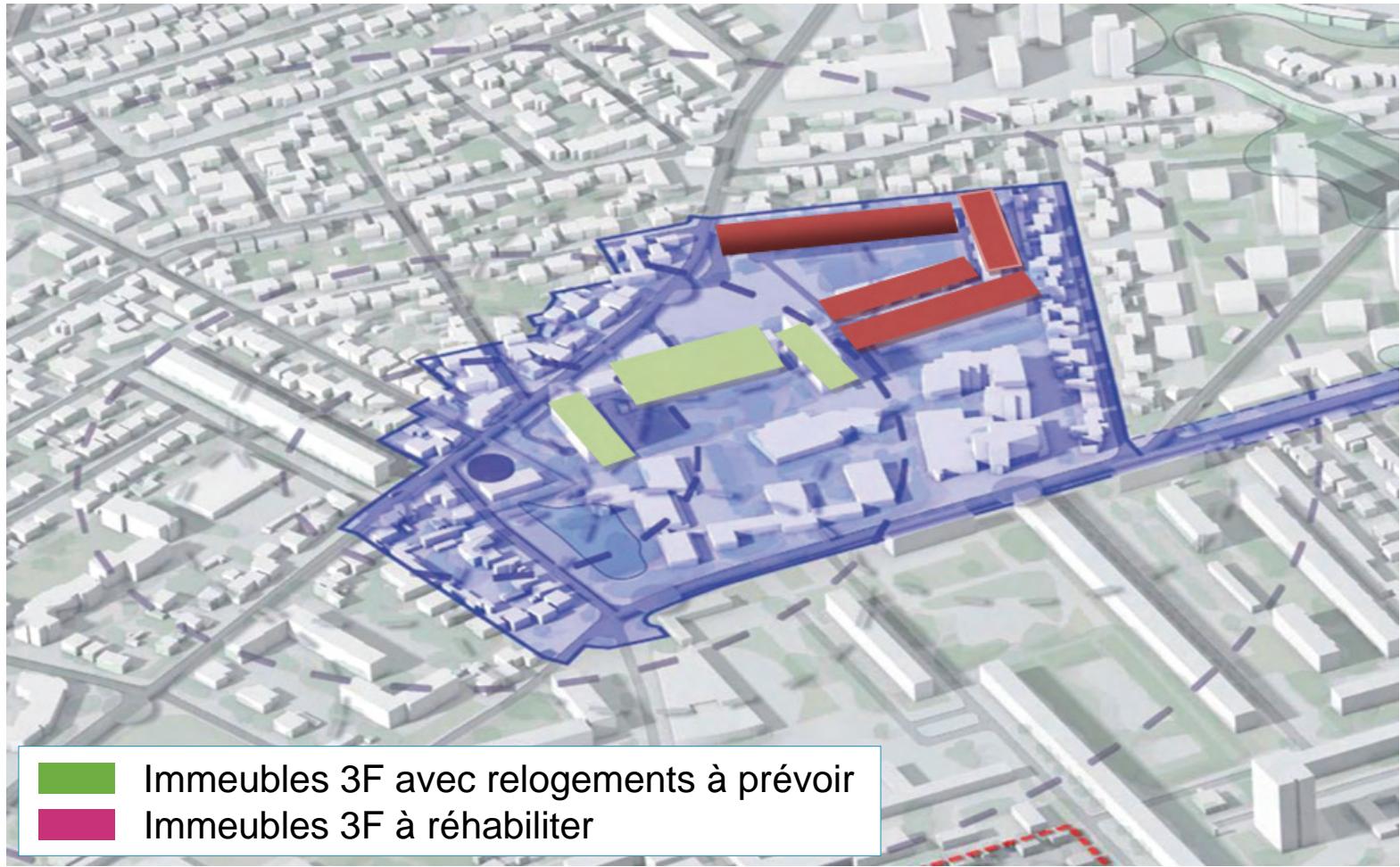
200 logements concernés



- Le bâtiment D, R+9 de 60 logements au 102-106 rue de Bicêtre
- Le bâtiment C, R+9 de 80 logements au 2-8 allée de la Plaine
- Le bâtiment B, R+9 de 60 logements au 10-14 allée de la Plaine

LE PROJET DE RELOGEMENT PAR 3F DANS l'ANRU

Un accompagnement personnalisé sera mis en place dans le cadre des relogements



Les moyens de concertation et d'accompagnement

Début 2017 : mise en place des équipes dédiées et spécialisées.

Leurs rôles :

- 📍 rencontrer personnellement chaque locataire concerné
- 📍 déterminer avec vous vos souhaits et contraintes
- 📍 déterminer les conditions de relogement
- 📍 organiser votre déménagement
- 📍 suivre votre situation personnelle jusqu'au relogement effectif

LE PROJET DE RELOGEMENT PAR I3F DANS L'ANRU

La Charte de relogement (I3F, Ville, Etat, ANRU...)

- 📍 Respect de la Charte de relogement
- 📍 La famille placée au cœur du projet
- 📍 Accompagnement personnalisé et adapté
- 📍 Prise en compte individuelle de la situation
- 📍 Maintien du prix du loyer au m² à financement équivalent
- 📍 Logement adapté à la taille de la famille
- 📍 Priorité absolue dans les attributions aux locataires à reloger quel que soit le lieu recherché (commune, Ile-de-France, province) en tenant compte de la situation personnelle de chacun (PMR, Senior, sur-occupation...)
- 📍 Possibilité de se rapprocher de sa famille et/ou de son travail
- 📍 Prise en charge du déménagement
- 📍 Possibilité de retour sur le quartier à terme

Création d'un comité de relogement

- Composition : Etat, Ville, Département, Immobilière 3F
- Rôle : assurer le pilotage du relogement dans sa globalité en permettant de régler efficacement et de manière concertée les difficultés pouvant survenir auprès des ménages.
- Présidé par le Maire de L'Haÿ-les-Roses.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Ensemble, améliorons le cadre de vie de notre ville

Sur le projet de renouvellement urbain, continuez à vous exprimer :

- 📍 Déposez votre **coupon-idées** à l'Hôtel de ville ou dans votre relais-mairie
- 📍 E-concertation : **concertation-lallierhochart@ville-lhay94.fr**

Sur les conditions de relogements :

- 📍 I3F - Service clientèle Tél : 01 55 26 11 90

LE SECTEUR LALLIER-BICETRE : LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

